

FÉDÉRATION NATIONALE DES BOURSES DU TRAVAIL

QUATRIÈME CONGRÈS DE NÎMES (du 9 au 12 juin 1895)

Pendant que la Fédération Nationale tombait rapidement du faite de son « ancienne splendeur », la Fédération des Bourses se fortifiait et prenait une influence prépondérante sur la direction du mouvement ouvrier. Un homme jeune, intelligent, instruit, issu de la classe bourgeoise, venait d'y entrer comme secrétaire; M. Fernand Pelloutier mena la Fédération avec un talent et une sûreté de jugement auxquels ses ennemis les plus acharnés sont forcés de rendre hommage. Passé par l'école guesdiste, M. Pelloutier avait violemment rompu avec ce parti intolérant et autoritaire et se rapprochait de l'anarchisme pur. M. Pelloutier est aujourd'hui le secrétaire général de la Fédération, et la Fédération lui doit en grande partie ses rapides succès.

C'est M. Fernand Pelloutier qui fait au Congrès de Nîmes, le rapport sur les travaux du Comité fédéral. Il se félicite des progrès obtenus.

“De toutes les organisations ouvrières, le Comité fédéral est peut-être celle qui compte le plus grand nombre des diverses écoles socialistes; mais plus heureux que les autres, cette composition hétéroclite, loin d'être pour lui un ferment de désorganisation, paraît au contraire l'élément même de sa vitalité, parce que dès qu'ils y prennent place, ces délégués abdiquent leurs préférences politiques et se livrent sans partage aux seules discussions corporatives.

Aujourd'hui la Fédération des Bourses est devenue une puissance. Les journaux de l'ordre capitaliste, comme le Siècle, les Débats, la déclarent dangereuse, parce qu'ils y constatent une union inaccoutumée, et, par contre, les travailleurs s'en disputent l'entrée parce qu'ils savent qu'elle accomplit une oeuvre utile. Peut-être, a-t-on dit, cette oeuvre serait-elle plus rapide, plus féconde encore, s'il ne manquait aux Bourses l'argent. Est-ce bien certain? Qui sait, dit M. Pelloutier, si, riches, notre ardeur de rénovation sociale me s'apaiserait pas, et si, au contraire, l'excès de nos misères n'est point notre meilleur stimulant dans la guerre que nous avons déclarée à nos exploiters.

Actuellement la Fédération compte trente-six Bourses du Travail et Unions de syndicats, acquittant des cotisations et tenant régulièrement le Comité fédéral au courant de leurs travaux et de leur fonctionnement. Ce sont: Aix, Alger, Angers, Angoulême, Beauvais, Besançon, Béziers, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Boulogne-sur-Seine, Chaumont, Cholet, Cognac, Dijon, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nantes, Narbonne, Nice, Nîmes, Perpignan, le Puy, Paris, Rennes, Roanne, Saumur, Saint-Etienne, Saint-Girons, Saint-Nazaire, Toulon, Toulouse, Tours, Villeneuve-sur-Lot, Agen, Amiens, Auxerre.

Il n'y a que vingt-cinq abonnements au futur journal de la Fédération; il y a loin de ce chiffre au chiffre minimum (1000 abonnements) que le Congrès de Lyon (1894) a adopté pour la publication du Bulletin.

La Fédération invite les Unions et les syndicats à se constituer en Bourses. Ce titre leur donnera une autorité plus grande et empêchera les municipalités de prêter leur concours à des syndicats de constitution patronal.

Au Congrès de Lyon, déjà vingt-quatre Bourses contre deux et cinq abstentions s'étaient prononcées pour l'acceptation en principe de la grève générale. A Nantes, vingt Bourses contre trois votèrent la grève générale. Devant une telle unanimité, le Comité fédéral ne peut pas s'abstenir”.

Sur la question de la *Reconnaissance d'utilité publique des Bourses du Travail*, le délégué de la Bourse de Lyon adhère à cette reconnaissance, celui de Toulouse s'y oppose, celle d'Alger rappelle que cette question ne fut votée affirmativement à Lyon que par 14 voix contre 12 et 4 abstentions.

“Nous sommes, dit le délégué de Lyon, pour la reconnaissance, parce que nous voulons arracher à nos exploiters tout les moyens que nous pouvons obtenir d'eux pour les combattre”.

Le délégué de Boulogne-sur-Seine riposte qu'il *“faudrait que les gouvernements fussent fous pour l'accepter sans se mêler de la gérance des Bourses”.*

Le délégué de Toulouse dit qu'une chose l'a frappé: *“C'est que Lyon ait dit que la fermeture des Bourses serait la mort des syndicats. Une telle mesure donnerait au contraire de l'énergie aux syndicats vraiment militants et la mort des syndicats serait beaucoup plus dans la rencontre fréquente avec les mouchards”.*

Le délégué de Toulon ajoute que *“les Bourses doivent être des éléments de propagande révolutionnaire. On ne doit pas se mettre dans la main de l'autorité, quand il faut la combattre partout où elle se manifeste”.*

Par 12 voix contre 10, la reconnaissance est repoussée.

La question qui avait failli rompre l'union des forces ouvrières se représente à ce Congrès. Va-t-on laisser à Paris le siège de la Fédération ou bien le transporter dans les villes, où se tiendront les différents Congrès? La province accuse Paris d'accaparer la direction, Paris se défend d'une telle ambition. Son délégué explique combien serait difficile le recrutement des délégués si on ne centralisait pas la direction de la Fédération. Quelle est la Bourse provinciale qui pourrait fournir des délégués aux trente-six Bourses déjà affiliées et aux Fédérations du bâtiment, de la métallurgie, des mineurs, des tisseurs, des verriers? Est-ce que toutes les grandes Fédérations n'ont pas déjà compris l'intérêt qu'elles avaient à choisir Paris comme leur siège?

La classe ouvrière ne cesse de se demander quel est le secret de la force gouvernementale, par quels artifices la classe dirigeante réussit à maintenir un édifice social étayé sur le *“plus instable des moyens de gouvernement, c'est-à-dire l'arbitraire”.* Mais comment ne voit-elle pas que tout le secret réside dans la centralisation, héritage, funeste pour les travailleurs, précieux pour les oisifs de celle Révolution française, si vantée par l'oligarchie qui en a été le produit? Cette centralisation, l'Etat ne la proclame-t-il pas le fondement même de l'ordre social, n'en avoue-t-il pas la puissance irrésistible, lorsqu'il en refuse l'exercice à ses adversaires et met, par exemple, la municipalité de Paris en dehors du droit commun? Or, si la centralisation est lionne pour la classe dirigeante, elle ne doit pas l'être moins pour la classe ouvrière.

Que l'on suppose qu'une insurrection éclate à Paris, quand on en aura retiré toutes les organisations ouvrières, qu'arrivera-t-il? Ou bien, abandonnés à eux-mêmes, sans communications avec les départements, parce que le gouvernement les aura isolés, les travailleurs de Paris se feront exterminer sans profit pour eux, ni pour les autres; ou bien, désespérés des méfiances injustifiables qui les auront privés de tout secours, ils renonceront, et pour longtemps, à secouer le joug capitaliste; ou bien, enfin, on les aura réduits à remettre leur sort entre les mains d'hommes politiques, qui, étant placés en dehors du contrôle des organisations ouvrières, prendront possession du pouvoir et s'empresseront de rétablir ce qui est.

Comment une ville peut-elle *“accaparer un mouvement”*? Quelle ville a donc fait voter la première en France la grève générale? Paris? Non; Saint-Nazaire. Où le Premier Mai a-t-il causé les premières bagarres sanglantes? A Paris? Non, à Nantes, et plus tard à Fourmies.

Quelle faute plus grave aurait pu commettre le Congrès de Nantes que de décider que le Conseil national ouvrier suivrait le Congrès annuel des syndicats? C'était frapper à mort cette organisation, au moment où on lui donnait la vie. Les travaux statistiques ne sont pas chose facile, et on peut hardiment hausser les épaules, lorsqu'on entend traiter d'ignorant un Leroy-Beaulieu ou un Molinari. Pour recueillir le million de chiffres que nécessite une enquête sérieuse sur le salaire et la durée du travail, il faut des mois. Or, c'est précisément à où une pratique difficile à acquérir, une familiarisation déjà longue avec les innombrables documents de leur enquête auront rendu les membres du Conseil national ouvrier aptes à dépouiller les chiffres, à les classer en minima, en maxima et en moyennes, que prendra fin leur mission et qu'on imposera à d'autres hommes le soin d'achever un travail gigantesque.

L'expérience est d'ailleurs là. Elle a obligé le Comité fédéral à renouveler chaque année les pouvoirs de son secrétaire, parce qu'il y a, dans la correspondance échangée entre les Bourses du travail et la Fédération, une telle multiplicité de détails que le remplacement périodique du secrétaire troublerait l'ordre des travaux.

Le délégué de Grenoble n'éprouve pas les craintes exprimées dans le rapport du Comité fédéral: *"Regardez, dit-il, les petites villes qui ont des Fédérations; est-ce qu'elles ne les font pas bien marcher? A Grenoble, il y a la Fédération des gantiers; à Bordeaux, celle du bâtiment. En tout cas, il faudrait tenter l'essai pour une année"*.

Par 17 voix contre 6, le siège de la Fédération est conservé à Paris.

Le Congrès est clos par un vote en faveur de la grève générale *"si la loi Merlin-Trarieux-Cordelet était votée par la majorité opportuniste réactionnaire de la Chambre des députés"*.

Léon de SEILHAC

"Les Congrès Ouvriers en France (1876-1897)"

Bibliothèque du Musée Social

Editeurs: Armand COLIN et compagnie

- 1899 -

Extrait constitué des pages 271 à 278
